

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

△ ECRET N° 75/466 du 27 octobre 1975

portant nomination à titre normal dans
l'Ordre du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

- W la Constitution ;
W le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement
Congolais ;
W le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attributions du
Dévouement Congolais ;

△ E C R E T E :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre normal dans l'Ordre du Dévouement Congolais :

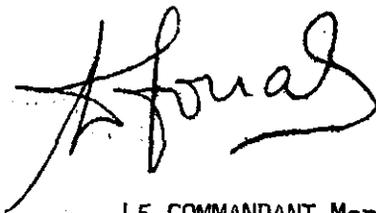
AU GRADE D'OFFICIER

Monsieur HOMBESSA Sébastien, Maître d'Education Physique et Sportive - BRAZZAVILLE

ARTICLE 2 : Il sera fait application des dispositions du Décret 60/205 du 28 Juillet
1960, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 27 octobre 1975



LE COMMANDANT Marien N'GOUABI.-